



Henry CARTON de WIART (1924 – 1946)

Le Comte Henry Carton de Wiart est né à Bruxelles (Belgique) le 31 janvier 1869.

Après des études secondaires au Collège Saint Michel, il entreprend des études de droit à l'Université Libre de Bruxelles, puis à la Faculté de droit de Paris, ville dans laquelle il fréquente les milieux littéraires. Il embrasse alors la profession d'avocat.

En 1896, il est élu député de Bruxelles, et restera membre du Parlement jusqu'à sa mort en 1951.

Il est l'auteur de la célèbre loi de 1912 sur la protection de l'enfance qui crée les tribunaux pour enfants, adoptée au cours de son mandat de Ministre de la Justice (1911-1918).

Il occupe les fonctions de Premier Ministre de la Belgique de 1920 à 1921. Il est anobli par le roi Albert 1^{er}, avec le titre de Comte.

En 1924, le Comte Carton de Wiart figure parmi les fondateurs, à Paris, de l'Association Internationale de Droit Pénal, qui prenait la suite de l'Union Internationale de Droit Pénal, fondée en 1889 par Franz Von Liszt, Gérard Van Hamel et Adolphe Prins. Il en fut le premier Président, et le demeura jusqu'en 1946, où il est élu Président d'Honneur.

En sa qualité de fondateur de l'Union belge de droit pénal, section belge de l'AIDP, il organise à Bruxelles en 1926 le Premier Congrès International de Droit Pénal.

Le Comte Carton de Wiart est décédé le 6 mai 1951.

Références :

- Pierre Bouzat, *Mort du Comte Carton de Wiart, Président Fondateur et Président d'Honneur de l'Association Internationale de Droit Pénal*, Revue Internationale de Droit Pénal, 1951, p. 5 et s.
- Liens :

<http://www.arlfb.be/composition/membres/cartondewiart.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Henry_Carton_de_Wiart